

## Agricultures & Territoires

# Des produits locaux en quelques clics

La Chambre d'Agriculture et le Conseil départemental de la Nièvre ont mis en ligne un site répertoriant des producteurs locaux. Zoom sur « J'veux du local 58 ».

Vous aimez manger des produits bien de chez nous ? Un bon saucisson, une bonne viande, des fromages qui sentent bon le vert pays des eaux vives, des légumes de saison... Bref, vous êtes un épïcureur de l'assiette nivernaise. Et bien, préparez vos fourneaux et vos fourchettes, La Chambre d'Agriculture et le Conseil départemental de la Nièvre ont ouvert un nouveau portail numérique de l'alimentation de proximité répondant au doux nom de « J'veux du local 58 ».

### Une centaine d'agriculteurs répertoriés

Mais qu'est-ce que c'est ? Tout simplement, une plateforme web qui répertorie, sous forme d'une carte du département, plus d'une centaine d'agriculteurs et d'agriculteurs en circuits-courts et une



Une carte de la Nièvre interactive et facile d'accès.

vingtaine de lieux de vente de produits locaux, tels que des marchés, magasins de producteurs, AMAP (\*)... Attention, ce n'est pas un site de vente en ligne mais « seulement » un répertoire qui vous indique les bons plans pour acheter local.

#### Super accessible !

J'ai testé pour vous ce site gratuit, un enfant de 10 ans pourrait jouer à la petite marchande tellement c'est accessible, facile d'utilisation et intuitif.

Comment ça marche ? On tape le lien

[www.jveuxdulocal58.fr](http://www.jveuxdulocal58.fr) sur son ordinateur, sa tablette ou son smartphone. On tombe sur la page d'accueil plutôt appétissante et on clique sur l'onglet ou le logo : **Je m'approvisionne local**. Une carte de la Nièvre apparaît et vous propose une recherche, soit par lieux (fermes et domaines, les marchés, les magasins de producteurs ou drive et les AMAP), soit par produits (légumes, fruits et plants, fromage et produits laitiers, viande, charcuterie et œufs, escargots, miel et produits de la ruche, boulangerie et pro-

duits céréaliers, vins, boissons et autres produits). Également répertorié, les établissements labellisés « Bienvenue à la ferme » ou « agriculture biologique ». Il suffit alors de cliquer sur le logo indiqué sur la carte départementale pour obtenir toutes les infos du producteur, du marché ou de l'établissement (coordonnées, produits, horaires...). Également disponibles, des infos sur les réseaux Bienvenue à la ferme, drive fermier de la Nièvre et Agrilocal 58, sur les labels et des articles connexes. Ces rubriques ne demandant qu'à être complété.

Facile d'accès pour le consommateur mais aussi pour le producteur qui désire s'inscrire en ligne. Il faut juste renseigner ses coordonnées, gamme de produits, signes de qualité, lieux de vente, lire et accepter la charte d'engagement, et attendre la validation de la Chambre d'Agriculture. À vos papiers...

FRÉDÉRIC DUMAILLET

(\*) Association pour le maintien d'une agriculture paysanne.

Site : [www.jveuxdulocal58.fr](http://www.jveuxdulocal58.fr).

### Inauguration *in situ* à la ferme du Grand Houche



Lancement de la plateforme sur le terrain !

Une fois n'est pas coutume dans cette période covidésque, cette plateforme web « J'veux du local 58 » a été inaugurée en « vrai », dans la grange de la ferme de la Grande Houche de Bruno Guyard, qui pour le coup faisait office de chambre froide...

L'occasion pour les deux collectivités publiques Chambre d'Agriculture et Conseil départemental de la Nièvre représentés par leurs présidents respectifs, Didier Ramet et Alain Lhassus de vanter les mérites des circuits courts et de la con-

sommation de produits locaux.

Quant à Bruno Guyard, ce producteur à la page est loin d'être profane en la matière, étant présent notamment sur Facebook et adhérent à Bienvenue à la ferme, même s'il avoue que la vente de ses produits émane à 65 % du bouche-à-oreille. « J'veux du local 58 est un bon complément pour vendre et être connu, un site facile et sûr pour le consommateur et le producteur. »

F. D.

## Maison de Loire du Cher

# Les microplastiques, un fléau invisible

Le 10 octobre, les Maisons de Loire se mobilisaient pour nettoyer les bords du fleuve. À cette occasion, la Maison de Loire du Cher, proposait une sensibilisation aux microplastiques.

C'est une action que la Maison de Loire du Cher a entreprise depuis trois ans : prendre part à une analyse des microplastiques en eaux douces à travers un « laboratoire citoyen ».

« Nous avons rencontré une association d'étudiants, nommée Solidex, qui s'était mise au défi de descendre la Loire, de la source à son estuaire, en canoë, commence Yves Hallet, éducateur à l'environnement, référent grand public et protection de la nature, à la Maison de Loire du Cher, de Belleville-sur-Loire. Au fil de leur périple, ils ont fait des prélèvements afin d'étudier les microplastiques. »

À la suite de cette rencontre avec ces payeurs responsables, la Maison de Loire du Cher se rapproche de l'organisme national, La Pagaie Sauvage, qui recueille et analyse des prélèvements d'eau pour connaître leur teneur en microplastiques. « Pour la



La Maison de Loire du Cher sensibilise régulièrement à l'existence des microplastiques. (PHOTO : MAISON DE LOIRE DU CHER)

Loire, c'est quelque chose de nouveau. Tout reste à faire », assure-t-il.

**Qu'est-ce qu'un microplastique ?** « C'est une pollution fantôme, reconnaît Yves Hallet. La majorité du plastique que l'on retrouve dans les océans provient des terres et on estime qu'un microplastique qui se retrouve dans l'eau à la source de la Loire, arrive à l'océan en une vingtaine de jours. »

Concrètement, les microplastiques sont des particules dont la taille est inférieure à 5 mm. « Il en existe deux types : le microplastique primaire contenu dans certains dentifrices, produits ménagers... Ce sont les exfoliants, que nous fabriquons de toutes pièces. Et le secondaire qui est un

macroplastique qui se désagrège, en particule invisible à l'œil. » Les microplastiques sont donc le résultat des déchets jetés dans la nature, mais également des fibres contenues dans les produits de consommation quotidienne. À titre d'exemple, la machine à laver crée un grand nombre de microplastiques. « Un vêtement, une polaire par exemple, peut perdre jusqu'à 2.000 microplastiques sur un cycle de lavage. 2.000 fibres qui traversent les stations d'épuration, qui ne sont pas à même de traiter des particules aussi fines. »

**Pourquoi la Maison de Loire a-t-elle décidé de participer à cette étude ?** « Les microplastiques sont partout, répond Yves Hallet. Aux sommets des monta-

gnes, au fin fond de l'Antarctique... Et ils sont absorbés par des organismes vivants tels que les poissons, contaminant ainsi toute la chaîne alimentaire. » D'après un rapport de l'ONG WWF, qui s'appuie sur une étude menée par l'Université de Newcastle, un être humain pourrait ingérer environ 5 grammes de plastique chaque semaine soit l'équivalent de la quantité de microplastiques contenue dans une carte de crédit.

Une préoccupation majeure qui a poussé la Fédération des Maisons de Loire, à contribuer à cette action participative et à effectuer des prélèvements d'eau, afin de mieux connaître cette pollution et de pouvoir identifier les zones d'apports importants de plastiques. « Le protocole est très simple, et peut être fait par tout un chacun. L'idée est de collecter un maximum d'informations pour avoir des chiffres fiables, représentatifs pour la Loire. »

MÉLANIE PRADALIÉ  
melanie.pradalie@centrefrance.com

**Pratique.** Les personnes souhaitant participer à l'action de La Pagaie Sauvage peuvent se rendre sur le site : [lapagaiesauvage.org](http://lapagaiesauvage.org). Ils découvriront le protocole à suivre pour effectuer un prélèvement.

### Conseils et actions pour réduire sa consommation en plastiques

« Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. Une phrase que l'on entend régulièrement. Yves Hallet livre quelques conseils, simples, pour réduire sa consommation en plastiques car, « chacun peut agir à son échelle ».

#### « Chacun peut agir à son échelle »

En courses, « il y a des réflexes simples, comme éviter les produits avec du suremballage, préférer les contenants en verre ou en céramique. Le sac idéal reste celui en papier. Pour ceux en tissu, il faut privilégier le coton. »

Pour les machines à laver, il faut savoir que « dans l'océan, la majorité des plastiques sont des fibres de polyester, d'acrylique et de nylon, donc beaucoup de matières textiles. Il faut donc essayer de favoriser les fibres naturelles, telles que le coton, le lin, le chanvre, ou le bambou. Ou se tourner vers les sacs de lavage, qui retiennent les microplastiques qui pourront ensuite être jetés en poubelle, au lieu d'être rejetés

directement dans l'eau. »

Pour ce qui est des cosmétiques, il faut être attentif aux étiquettes. « Pour déceler les microplastiques, il faut chercher les « microbilles », et surveiller, de manière générale, tout ce qui commence par « poly », qui désignent des plastiques qui vont produire des microplastiques en quantité. » Pour éviter de les utiliser, « des alternatives à base de café, par exemple, existent, et sont aussi efficaces ».

Les produits dans nos placards, eux aussi, sont d'importantes sources de création de microplastiques. « Il faudrait revenir, tant que possible à l'utilisation de vinaigre, de savon noir... Il y a des tonnes de recettes qui sont très ludiques et qui fonctionnent très bien ».

Enfin, le recyclage et le tri des déchets enfin sont des leviers d'action essentiels.

**Actions.** Régulièrement, la Maison de Loire du Cher organise des actions d'informations, de sensibilisations ou encore de nettoyage. Contact : 02.48.72.57.32, par mail : [contact@maisondeloire18.fr](mailto:contact@maisondeloire18.fr). Informations sur la page Facebook Maison De Loire Du Cher et sur le site : [maisondeloire18.fr](http://maisondeloire18.fr).